

## APPEL DE CANDIDATURES

### MEMBRE CITOYEN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

**AVIS EST DONNÉ** aux personnes intéressées, que le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles procédera à la nomination d'une (1) personne à titre de membre bénévole du comité consultatif d'urbanisme.

*Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a pour fonction d'étudier et de soumettre au conseil d'arrondissement des recommandations sur toutes demandes relatives au domaine de l'urbanisme. Il peut s'agir, entre autres, d'une demande de dérogation mineure, d'une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble ou d'une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale. Il étudie également tout projet de règlement visant à modifier les règlements d'urbanisme et toute autre question y étant reliée. Le CCU est formé de sept (7) membres, dont un élu et six (6) résidents de l'arrondissement.*

Le mandat de ce membre est d'une durée de deux (2) ans. La personne, qui sera choisie devra être disponible pour participer aux rencontres du comité d'une durée approximative de trois heures à une fréquence d'une fois par mois. Les séances se tiennent le vendredi matin.

Toute personne résidant sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles peut présenter sa candidature. Pour cette nomination, la priorité sera accordée à une personne habitant le district de Rivière-des-Prairies. Une banque de candidats(es) sera constituée pour les prochaines nominations.

Les citoyens intéressés doivent faire parvenir leur candidature en acheminant une copie papier du formulaire dûment complété, **au plus tard le vendredi 23 février 2018**, à l'adresse suivante:

Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles  
Direction développement du territoire et études techniques  
À l'attention de monsieur Richard Joseph, urb.  
Chef division urbanisme  
12090, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée  
Montréal (Québec) H1B 2Z1

Le formulaire est disponible aux endroits suivants :

- Sur le **site Web de l'arrondissement** [ville.montreal.qc.ca/rdp-pat](http://ville.montreal.qc.ca/rdp-pat) dans la section *Projets urbains* :
  - o un formulaire interactif en format PDF
- **Bureau Accès Montréal**
  - o 8910, boulevard Maurice-Duplessis (RDP)
  - o 12090, rue Notre-Dame Est (PAT)
- **Bibliothèques**
  - o 9001, boulevard Perras (RDP)
  - o 14001, rue Notre-Dame Est (PAT)
- **Comptoir des permis et des inspections**
  - o 12090, rue Notre-Dame Est (PAT)

Montréal, le 6 février 2018.

La secrétaire d'arrondissement par intérim,  
Julie Boisvert

*Cet avis peut aussi être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : [ville.montreal.qc.ca/rdp-pat](http://ville.montreal.qc.ca/rdp-pat)*